

Association Poneys Midi-Pyrénées
Règlement du concours régional Modèle et Allures, le 19 juin 2010 à Montauban-Pitray

Le concours (**niveau régional, toutes races**) est organisé sous la responsabilité de l'Association Poneys Midi-Pyrénées en partenariat avec l'IFCE (ex HN). Ce concours se tiendra le 19 juin 2010 sur le site de Montauban-Pitray de 8h 30 (toisage) à 18h (fin du rappel).

Le respect des horaires est impératif, sous peine de disqualification.

Il n'y a pas de concours local en Midi-Pyrénées, tous les poneys sont donc qualifiés pour ce régional s'ils respectent les conditions réglementaires rappelées ci-dessous. Ce concours est ouvert aux poneys des régions voisines, sachant qu'un poney ne peut participer qu'à un seul régional.

Ce concours est qualificatif pour les finales nationales Pfs au Sologn'pony 2010.

Jugement : 2 jurys, avec au moins un juge de niveau national par jury

Une vente de poneys d'élevage (obligatoirement participants à ce concours) est couplée à cette manifestation.

L'inscription à la vente est complémentaire du concours et se fait au tarif de 5 € par poney. Cette participation ouvre droit à une signalétique particulière (ruban pour le poney, mention et prix sur le catalogue, publication spécifique sur internet).

Les poneys (sauf les foals) ne peuvent concourir que s'ils sont présentés avec leur document d'accompagnement validé et portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine.

Le concours des 3 ans montés est ouvert aux poneys de 3 ans inscrits soit à un stud-book des races de poneys, soit au registre « poneys » ou portant l'appellation Origine Constatée. Les mâles sont admis mais non qualifiables pour la finale nationale des 3 ans montés HN (réservée aux hongres et femelles). **Ils peuvent néanmoins se qualifier pour la finale nationale des 3 ans mâles PFS, s'ils appartiennent à ce stud-book.**

Trois épreuves (obligatoires) :

- une présentation en liberté sur l'obstacle dans un rond d'Havrincourt (Cotes de 0m 80 à 1m selon la taille du poney).
- une présentation individuelle montée (aux 3 allures, par pelotons de 5 au maximum) permettant de juger les allures.
- une présentation en main immédiatement après la reprise montée permettant de juger le modèle et les aplombs.

Les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle. L'usage de guêtres antérieures n'est autorisé que pour l'épreuve de saut en liberté. Le port de la cravache est autorisé. Les éperons sont interdits. **Quelle que soit la race, les poneys sont toilettés** : crinière nattée, queue faite ou nattée. Le cavalier ou la cavalière doit être en tenue de concours, le présentateur en tenue correcte.

Le concours des 2 ans est ouvert aux mâles et femelles de 2 ans appartenant à un stud-book (seuls les poneys inscrits à un stud-book français sont primés). Les poneys « Origine constatée », y compris les hongres, qui souhaitent se qualifier pour l'inscription à titre initial au stud-book PFS sont admis. Ils seront notés, mais ni classés ni primés.

Deux épreuves : Présentation en liberté sur l'obstacle (**obligatoire**) puis présentation en main au pas et au trot. Le galop est jugé sur la présentation à l'obstacle.

Le concours des poulinières suitées est ouvert aux femelles de moins de 18 ans suitées et resaillies inscrites à un stud-book européen des races de poneys (seules les femelles inscrites à un stud-book français sont primées). **Les poulinières suitées, même non resaillies, sans conditions d'âge, sont acceptées**, participent au classement, mais ne sont pas primées.

Une épreuve : Présentation en main pas et au trot. Le foal, qui n'a pas à être tenu en main, entre pour une partie de la note.

Pour les présentations en main (toutes catégories), le présentateur peut se faire aider par une personne de son choix.

Concours foals : Les foals sont jugés indépendamment de leur mère, **sur un concours spécifique**. Ils peuvent être accompagnés de leur mère (qui n'entre pas dans le jugement). Toutes races admises, y compris OC (pas d'OI).

Une prime de 60 € sera offerte par l'Association au premier de ces épreuves (1^{er} mâle et 1^{ère} femelle) et de 40 € aux seconds.

Une épreuve « **Coup de cœur des jurys** » réservée aux 3 premiers de chaque épreuve, **présents obligatoirement au rappel** en fin d'après-midi est ajoutée au programme. Le gagnant recevra de l'Association une prime de 100 €.

Le coup de cœur des jurys est le fruit de la concertation des 2 jurys lors du rappel.

Droits d'inscription : 20 € par poney (10 € pour les foals s'ils sont présentés en plus au concours foal) + **22 € par box à régler lors de l'inscription.** à l'ordre de l'Association Poneys Midi-Pyrénées, accompagné d'un bulletin d'inscription **par poney** et d'un RIB (versement des primes HN). Possibilité d'arriver la veille au soir.

L'Association subventionne ses adhérents en consentant un abattement de 20% sur le prix des engagements.

Les poneys présents peuvent participer à la vente moyennant une participation de 5 €.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure du concours tout poney qu'il ne jugerait pas en état de participer (état général, comportement dangereux, poney non préparé à l'obstacle)

Contact organisateur : 06-20-99-80-53 **Mail** : assoc@poneys-de-sport.com

Toute information complémentaire sur <http://www.poneys-de-sport.com/asso>